

10 ans des Primes Énergie E.Leclerc : 10 ans en faveur d'une consommation d'énergie plus vertueuse et du pouvoir d'achat

Alors que 5 millions de foyers souffrent encore de précarité énergétique, le Mouvement E.Leclerc fait le bilan des 10 ans de ses Primes Énergie. Depuis que l'enseigne a choisi de proposer en août 2010 ce dispositif d'État à ses clients, une première à l'époque dans le secteur de la grande distribution, les chiffres sont éloquentes. En 10 ans, près de 100 millions d'euros et 29TWh, soit l'équivalent de la consommation énergétique résidentielle annuelle de plus de 4 millions de français (source DGEC), ont été économisés par les clients du Mouvement E.Leclerc.

Qu'est-ce qu'une Prime Énergie E.Leclerc ?

E.Leclerc a été la première enseigne de la grande distribution à lancer des Primes Énergie à destination des consommateurs, il y a 10 ans. La Prime Énergie est un dispositif d'État qui apporte **une aide financière** ouverte à tous. Son montant dépend des économies d'énergies générées. Elle est **cumulable** avec d'autres aides au financement telles que l'éco-prêt à taux zéro ou MaPrimeRenov.

Concrètement, les Primes Énergie E.Leclerc se traduisent par des économies réalisées tant en termes de pouvoir d'achat que d'énergie :



Par exemple, une famille qui rénove la maison familiale et souhaite notamment changer ses fenêtres peut bénéficier de Primes Énergie E.Leclerc et d'un bonus calculé en fonction de ses revenus.

> 592 € en cartes cadeaux E.Leclerc

> 4 654 kWhc en économie d'énergie



La réalisation de travaux d'isolation importants en vue de diminuer la facture énergétique d'un foyer, changement des fenêtres, isolation des combles et des murs et isolation extérieure, peut permettre d'obtenir une prime et un bonus équivalent à près de la moitié de la facture.

> 6 324 € en cartes cadeaux E.Leclerc

> 43 950 kWhc en économie d'énergie

Près de 100 millions d'euros d'économies en 10 ans pour les clients du Mouvement E.Leclerc

Si chacun peut agir pour protéger l'environnement, l'impact, et donc la responsabilité d'un acteur économique majeur est bien plus grande. C'est pourquoi, dès sa création, E.Leclerc a choisi de faire de l'environnement un enjeu majeur de son modèle. Depuis 2006, en tant que distributeur de carburants et de fioul domestique, E.Leclerc est engagé dans le dispositif CEE (Certificats d'économies d'énergie). En 2010, E.Leclerc a développé son propre programme Primes Énergie pour accompagner les ménages français mais aussi les entreprises, collectivités et les magasins dans leur travaux de rénovation énergétique.

Depuis 10 ans ce sont :



Plus de 230 000 chantiers réalisés avec les Primes Énergie E.Leclerc (dossiers validés)

- Depuis 2016 chaque année ce sont près de 4 000 foyers en précarité énergétique ou grande précarité énergétique qui sont aidés
- 45 % des travaux réalisés sont des travaux d'isolation représentant 6 millions de m² d'isolant posés



Près de 100 millions € de primes versées en Carte Cadeaux E.Leclerc

- Soit l'équivalent de 1 mois de courses pour plus de 300 000 familles (base d'une famille de 4 personnes environ 330 /mois en hyper)



29 TWh d'économisés

- Équivalents à la consommation énergétique résidentielle de 4,35 millions de Français pendant 1 an environ la population cumulée de Paris, Marseille, Lyon, Toulouse et Nice

Pour célébrer les 10 des Primes Énergie E.Leclerc et les économies faites grâce à elles, **l'enseigne propose à ses clients de gagner l'intégralité de leurs travaux de rénovation énergétique jusqu'au 30 novembre** à l'occasion d'un grand tirage au sort.

La rénovation énergétique : un enjeu de société majeur

Le gouvernement vient d'étendre le dispositif MaPrimeRenov à tous les ménages à compter du 1^{er} janvier et d'y allouer 1,7 milliard d'euros du plan de relance. Il apporte ainsi une réponse à l'une des préoccupations majeures des Français, puisque ce sont 5 millions de ménages qui souffrent de précarité énergétique. C'est d'ailleurs l'un des principaux chantiers identifiés par la Convention citoyenne pour le climat qui a réuni 150 personnes pour trouver des mesures destinées à combattre le réchauffement climatique et agir pour la préservation de l'environnement. Des objectifs clairs ont été posés en faisant de l'efficacité énergétique des bâtiments une priorité nationale, notamment en accélérant la rénovation des logements et en luttant contre la précarité énergétique pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

<https://www.primes-energie.leclerc/>.

A propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 721 magasins et 536 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 38,8 milliards d'euros (hors carburant) en 2019. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 21,6 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com